

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20150710-2015\_B323-DE  
Date de télétransmission : 21/07/2015  
Date de réception préfecture : 21/07/2015



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 10 JUILLET 2015  
PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

**2015\_B323**

**OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer un avenant n°1 relatif au marché de prestations de lavage et désinfection de bacs roulants pour les déchets ménagers (n°12M104)**

Le 10 juillet 2015, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 3 juillet 2015, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

JOISSAINS MASINI Maryse, président – ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puyloubier – JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence – JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargyès – LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil – LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau – MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis – RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron – TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(s) avec pouvoir :**

AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau, donne pouvoir à BARRET Guy – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

**Excusé(s) :**

PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance

**Madame le Président** donne lecture du rapport ci-joint.

**02\_5\_10**

**BUREAU DU 10 JUILLET 2015**

Rapporteur : Philippe de SAINTDO

**Politique publique : Ressources**

**Thématique : Commande publique**

**Objet : Autorisation de signer un avenant N°1 relatif au marché de prestations de lavage et désinfection de bacs roulants pour les déchets ménagers (N°12M104)**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Les prestations de lavage des bacs de déchets ménagers sur les communes de la CPA collectées en régie sont assurées au travers du marché N°12M104 détenu par la Société APA INDUSTRIE. Suite à la restructuration du groupe, la société nouvellement créée APA PROPRETÉ se voit transférer les prestations liées au marché.

Le présent rapport a pour objet d'autoriser le transfert du marché par voie d'avenant.

**Exposé des motifs :**

La CPA a notifié le 25 mars 2013 à la société APA Industrie du Groupe APA un marché ayant pour objet le lavage et la désinfection des bacs roulants pour les déchets ménagers du Pays d'Aix.

Par acte sous seing privé en date du 2 décembre 2014, le Groupe APA a créé la société « APA PROPLETE » dorénavant chargée du lavage des conteneurs et bacs. Cette restructuration a été approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2014 et publiée au JAL du BODACC du 22 février 2015.

La société APA PROPLETE présente des capacités financières, professionnelles et techniques en rapport avec l'objet du marché, garantissant son aptitude à exécuter le marché.

### **Objet de l'avenant**

Le présent avenant a donc pour objet de permettre la continuation du marché et donc de transférer le marché de la Société APA Industrie à la Société « APA PROPLETE ».

Par ailleurs, n'ayant aucune incidence financière, le présent avenant n'a pas été soumis à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, celle-ci étant saisie uniquement pour les avenants des marchés à procédures formalisées entraînant une augmentation du montant global supérieure à 5 %.

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 5211-10 ;

VU le Code des marchés publics pris en son article 20 ;

VU la délibération n°2013\_B032 du Bureau communautaire du 14 février 2013 relative à la signature du marché n°12M104 de lavage et désinfection des bacs roulants pour les déchets ménagers ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n°2014\_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** les dispositions de l'avenant n°1 au marché n°12M104 relatif au marché de lavage et désinfection des bacs roulants pour les déchets ménagers du Pays d'Aix qui n'entraîne aucune incidence financière ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer l'avenant n°1 et toutes les pièces nécessaires à son aboutissement ;
- **DIRE** que les dépenses correspondantes émargent à la section fonctionnement du budget de la CPA Fonction : 812 Nature : 61558 qui dispose des crédits suffisants.



**PRESTATION DE LAVAGE ET DESINFECTION DES BACS ROULANTS POUR  
LES DECHETS MENAGERS POUR LE PAYS D'AIX**

**AVENANT n° 1 AU MARCHE n° 12M104 du 25 mars 2013**

**Titulaire : APA INDUSTRIE vers APA PROPRETE**

**AVENANT AU MARCHÉ DE LAVAGE ET DESINFECTIION DES BACS ROULANTS POUR  
LES DECHETS MENAGERS POUR LE PAYS D'AIX**

**ENTRE**

**La Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix**

CS 40868

13626 Aix en Provence Cedex1

Représentée par Madame Maryse JOISSAINS MASINI,

**d'une part,**

Et,

**La Société APA INDUSTRIE**

ZI Les Serres

26600 LA ROCHE DE GLUN

Tel : 04 75 84 31 18

Fax : 04 75 84 31 19

SIRET : 450 881 339 00029

N°TVA intracommunautaire : FR78450881339

Représentée par Madame HAMM Audrey, Gérante, dûment habilité à cet effet,

et

**La Société APA PROPLETE**

ZI Les Serres

26600 LA ROCHE DE GLUN

Tel : 04 75 84 31 18

Fax : 04 75 84 31 19

SIRET : 809 207 012 00018

N°TVA intracommunautaire : FR11 809 207 012

Représentée par Monsieur ROCHETTE Pascal Raymond, Président, dûment habilité à cet effet.  
Madame HAMM Audrey, Directrice Générale.

**d'autre part,**

Marché n° 12M104

Date de notification du marché : 25 mars 2013

Montant estimatif H.T. du marché sur sa durée initiale de 1 an : 136 650 € HT

Montant minimum annuel HT du marché : 75 000€ HT

Montant maximum annuel HT du marché : 150 000 € HT

Nouveaux seuils du marché : inchangés

Le présent avenant comporte 4 feuillets numérotés de 1 à 4

Étant préalablement exposé que :

La CPA a notifié le 25 mars 2013 à la société APA Industrie un marché ayant pour objet le lavage et la désinfection des bacs roulants pour les déchets ménagers du Pays d'Aix.

Par acte sous seing privé en date du 2 décembre 2014, le Groupe APA a créé la société « APA PROPLETE » dorénavant chargée du lavage des conteneurs et bacs. Cette restructuration a été approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire du 2 décembre 2014 et publiée au JAL du BODACC du 22 février 2015.

La société « APA PROPLETE » fournit l'ensemble des documents et renseignements attestant de sa capacité à exécuter le marché. Elle est à jour de ses obligations fiscales et sociales.

Le présent avenant a donc pour objet de permettre la continuation du marché en transférant le marché à la société « APA PROPLETE ».

### **ARTICLE 1. - OBJET DU PRESENT AVENANT : CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE**

Le présent avenant a pour objet de transférer à la société « APA PROPLETE » l'exécution du marché n°12M104 relatif au lavage et la désinfection des bacs roulants pour les déchets ménagers du Pays d'Aix.

### **ARTICLE 2. - PAIEMENT DES PRESTATIONS**

Les prestations dues au titre du présent marché seront rémunérées dans les conditions fixées au marché. Le paiement des sommes dues se fera sur le compte bancaire de la société « APA PROPLETE » compte ouvert auprès de l'établissement bancaire.

### **ARTICLE 3. - ENGAGEMENT DU NOUVEAU TITULAIRE DU MARCHE**

La société APA PROPLETE s'engage à exécuter les prestations dans les conditions de délai, prix, consistance et qualité telles que définies au marché.

#### **ARTICLE 4. - PRISE D'EFFET**

Le présent avenant prend effet à compter de sa date de notification au titulaire.

Fait en un seul exemplaire.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Mention manuscrite « lu et approuvé »

**APA INDUSTRIE**

À Aix en Provence, le \_\_\_\_\_

Pour le Président et par délégation,  
le Membre du Bureau de la CPA  
Délégué à la Prévention et gestion des  
déchets

Mention manuscrite « lu et approuvé »

**APA PROPLETE**

**Philippe de SAINTDO**

(signatures et cachets des sociétés)

**OBJET : Ressources - Commande publique - Autorisation de signer un avenant n°1 relatif au marché de prestations de lavage et désinfection de bacs roulants pour les déchets ménagers (n°12M104)**

---

VU la délibération n°2014\_A088 du 22 mai 2014, modifiée, portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



20 JUL. 2015

A large, stylized handwritten signature in blue ink that loops around the official stamp and extends across the page.